

Lettre d'information du Conseil Syndical

N°5 - JUILLET 2012

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :



L'Assemblée Générale s'est tenue le **LUNDI 2 JUILLET 2012**.

Merci à ceux qui y ont participé, en étant présents ou représentés.

Bien que peu de copropriétaires aient été présents, les pouvoirs remis ont permis de tenir l'Assemblée, avec 23 000 tantièmes représentés (sur 50 000). Cela nous évite une dépense non négligeable puisque nous n'avons pas à convoquer une assemblée en seconde lecture.

Le Procès-verbal d'Assemblée Générale vous sera envoyé fin août afin d'éviter que des recommandés ne reviennent chez le Syndic pour cause d'absence. Voici le résumé des décisions prises :

➤ Election des membres du Conseil Syndical

	A1	A2	A3	B1	B2
Titulaires	Mme KONIALIAN	Mme PERLAT-BUISSON	M. HARDY	Mme CIORNEI Mme RONTARD	Mme TAIEB M. TSOURIA
Suppléants	Mme MOHAMED				M. COLLET

3 postes de titulaires et 8 postes de suppléants restent cependant vacants.

- La résolution n° 19, concernant la prolongation du mur mitoyen avec le centre éducatif fermé, a été rejetée.
- **Toutes les autres résolutions ont été adoptées.**

TRAVAUX :



- Des travaux de réfection des chaussées allée Rude et allée Carpeaux sont en cours.
- La Mairie a enfin délivré au LOGEMENT FRANCILIEN l'autorisation nécessaire concernant la pose de plaques métalliques sur la grille mitoyenne. Ces travaux sont programmés en SEPTEMBRE 2012.

GESTIONNAIRE :



M. Frédéric CASTAGNOU a quitté le cabinet PIERRE DE VILLE début juillet pour des raisons familiales. Il est remplacé par M. Daniel BOST, gestionnaire qui désormais s'occupe de notre copropriété.

ASCENSEURS

DANS LES BÂTIMENTS



Le démarrage des travaux est reporté au 13 août. En effet, Schindler subit un retard lié à sa plate-forme de livraison. L'ascensoriste s'est engagé à respecter la date de livraison de la première tranche qui concerne 2 appareils : 8 allée Rude et 14 rue Henri Wallon.

Pour respecter cet engagement l'organisation du travail des équipes va être modifiée. Un affichage confirmant la date de début des travaux sera fait.

DANS LES TOURS

Les travaux se poursuivent sans interruption pendant les mois de juillet et d'août.

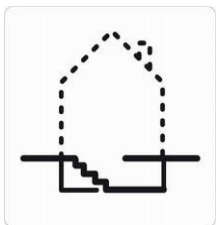
La deuxième tranche des 3 appareils en cours de travaux sera livrée début août.

CONSEILS POUR L'UTILISATION DES ASCENSEURS RÉNOVÉS

Les nouveaux ascenseurs mettent en œuvre des technologies pointues liées à la sécurité des passagers, il faut donc être attentif à **ne pas avoir des comportements qui provoquent inutilement l'arrêt des appareils**. Par exemple :

- Pour maintenir les portes ouvertes, il faut utiliser le bouton d'ouverture des portes. Si vous bloquez la fermeture des portes, la sécurité de l'appareil interprète au bout d'un moment qu'il y a un obstacle. L'ascenseur se met alors à l'arrêt portes ouvertes et il faut attendre l'intervention d'un technicien pour le remettre en service.
- en cas de surcharge, il est inutile de s'énerver, l'ascenseur ne démarrera pas ! Il faut simplement que les passagers en surnombre descendent pour que le trafic reprenne.

CAVES



Nous vous rappelons que vous avez l'obligation vous assurer que votre cave est correctement fermée verrouillée afin d'éviter qu'elle ne soit squattée ou encombrée par des voisins indéclicats.

Les personnes concernées sont invitées à contacter le membre du CS de leur bâtiment afin de discuter des problèmes qu'ils rencontrent concernant leur cave et de réfléchir à des solutions collectives.

Conformément à la demande faite en Assemblée Générale, le Syndic consulte actuellement des entreprises pour le remplacement des portes de cave, afin de négocier un prix et de proposer une alternative à tous ceux qui ne peuvent faire cette réparation eux-mêmes. Après réception des devis, l'étude se fera en concertation avec le Conseil Syndical.

A terme, des mises en demeure seront adressées aux copropriétaires n'ayant toujours pas réparé et fermé leur porte de cave.

Les membres du nouveau Conseil Syndical vous souhaitent de...



frés bonnes vacances

